



Le saviez-vous ? En France, le bois est la première source de chaleur renouvelable 🔥

Stop aux fausses rumeurs ! Le chauffage au bois 🔥 n'est pas interdit, demain, en Europe !

Depuis quelques temps, certaines publications relayées dans la presse ou sur les réseaux sociaux laissent entendre qu'un projet d'interdiction totale du chauffage au bois domestique serait à l'étude pour 2027.

Ces affirmations ont suscité des inquiétudes que nous souhaitons immédiatement dissiper.

Nous tenons à affirmer clairement qu'**il n'existe à ce jour aucune décision gouvernementale prévoyant une interdiction générale du chauffage au bois en France en 2027.**

Le chauffage au bois est une solution qui demeure incontournable pour la transition énergétique française et européenne.

Il ne s'agit en aucun cas **d'interdire le chauffage au bois**, qui restera indispensable, mais **d'encourager l'usage d'appareils modernes, performants et respectueux des normes environnementales.**

Cheminées Philippe s'inscrit pleinement dans cette démarche en proposant des appareils qui répondent aux exigences les plus strictes en matière de rendement énergétique et d'émissions. Le chauffage au bois reste **une solution d'avenir**, renouvelable, locale et économique, au cœur de la transition énergétique.

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance face aux interprétations erronées et aux titres sensationnalistes.

STOP

aux fausses rumeurs

Le chauffage au bois **n'est pas interdit en 2027**



Source officielle du syndicat des énergies renouvelables

A vertical photograph showing a person's hands planting a small sapling into the ground. The scene is bathed in warm, golden light, suggesting a sunrise or sunset. The background is a soft-focus field of tall grass or reeds.